

En partenariat avec MACSF

Dr P. MARCHAND

Mme C. BLANC , juriste

La responsabilité médicale connaît une évolution considérable depuis quelques années.

Dans un but d'information des praticiens que sont les chirurgiens-dentistes, seront abordés les différentes obligations, les différents types de responsabilité susceptibles d'être engagés au cours d'une carrière professionnelle.

L'exercice serein de l'art dentaire suppose que les praticiens prennent conscience de l'évolution de la responsabilité médicale ainsi que des risques qu'ils encourent, le tout à travers des exemples concrets qui leur permettront d'éviter un certain nombre de situations à risque.

Cette formation s'adresse donc aux praticiens (chirurgiens dentiste, Chirurgien-dentiste spécialisé en médecine bucco-dentaire, spécialisés en chirurgie orale) en exercice.

### Objectifs

- Présentation de la sinistralité 2022 (typologie des accidents médicaux en chirurgie- dentaire)
- Rapport annuel 2023
- Le contrat d'assurance (les garanties et les exclusions)
- Le cadre légal : Obligation de moyens / obligation de résultat/ délai de prescription
- Le contenu du dossier médical et sa transmission au patient
- Le secret médical
- Le devoir d'information/ consentement éclairé du patient
- La procédure en cas de mise en cause : le rôle de l'assureur
- Conseils et conduite à tenir en cas de litige avec un patient : déroulé type d'un dossier de responsabilité médicale
- Présentation de cas cliniques (civil, pénal...)
- Conclusion : Questions /réponses

### Programme : 4 heures

| Horaire     | Contenu/Compétence  | Intervenant responsable | Méthode                  | Supports distribués |
|-------------|---|-------------------------|--------------------------|---------------------|
| 9h00 – 9h15 | Présentation de la sinistralité 2022 (Typologie des accidents médicaux en chirurgie dentaire) Rapport annule 2023 | Dr P. MARCHAND          | Présentation Orale (ppt) | Diaporama en pdf    |

|               |   |                               |   |                                    |
|---------------|---|-------------------------------|---|------------------------------------|
| 9h15 – 9h30   | Le contrat d'assurance (les garanties et les exclusions)  | Mme C. BLANC                  | Présentation Orale (ppt)  | Diaporama en pdf                   |
| 9h30 – 10h00  | Le cadre légal : Obligations de moyens / Obligations de résultats / délai de prescription.  | Mme C. BLANC                  | Présentation Orale (ppt)  | Diaporama en pdf / articles en pdf |
| 10h00 – 10h30 | Le contenu du dossier médical et sa transmission au patient   | Dr P. MARCHAND                | Présentation Orale (ppt)  | Diaporama en pdf / articles en pdf |
| 10h30 – 10h45 | PAUSE   |                               |   |                                    |
| 10h45 – 11h00 | Le secret médical   | Mme C. BLANC                  | Présentation Orale (ppt)  | Diaporama en pdf / articles en pdf |
| 11h00 – 11h30 | Le devoir d'information / Consentement éclairé du patient   | Dr P. MARCHAND                | Présentation Orale (ppt)  | Diaporama en pdf / articles en pdf |
| 11h30 – 12h00 | La procédure en cas de mise en cause : le rôle de l'assureur / conseils et conduite à tenir en cas de litige avec un patient : déroulé type d'un dossier de responsabilité médicale | Mme C. BLANC                  | Présentation Orale (ppt)<br>Discussion à partir d'exemples concrets | Diaporama en pdf / articles en pdf |
| 12h00 – 12h30 | Présentation de cas cliniques (civil, pénal...)   | Mme C. BLANC / Pr P. MARCHAND | Discussion à partir d'exemples concrets                             | Diaporama en pdf / articles en pdf |
| 12h30 – 13h00 | Questions / Réponses  | Mme C. BLANC / Pr P. MARCHAND |   |                                    |

## Organisation de la formation

Date : Jeudi 25 janvier 2024

De 9h00 à 13h00

Tarif : 180 €

Responsable pédagogique : Dr AUDUC Chantal

*Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire*

Assiduité

*L'assiduité des stagiaires sera assurée d'un émargement à la demi-journée par chaque stagiaire et par le(s) formateur(s)*

Contact(s) Administratif(s)  
UFR Odontologie

Service Formation Continue  
2 rue de Braga  
63100 Clermont-Ferrand  
Téléphone : 04 73 17 73 35

Lieu(x) de formation  
UFR Odontologie

Salle gradinée 1, 2<sup>e</sup> étage  
2 rue de Braga  
63100 Clermont Ferrand

Inscription par mail à l'adresse suivante :

[formation-continue.odontologie@uca.fr](mailto:formation-continue.odontologie@uca.fr)

Merci de communiquer (par participant) :

Date/intitulé de la formation  
Profession  
Nom et prénom  
Date de naissance  
Adresse professionnelle, SIRET